

Date de la convocation : 10 décembre 2012

Présents BILLOT Maryse ; DI BENEDETTO Patrice ; FILSJEAN Nicole ; GOGUEL Mathieu ; HUFSCHEMITT Benoît ; JUAREZ Emilio ; LANTUÉJOUL Philippe ; MARCEAU Muriel ; PARIS Gisèle ; PEYRARD Dominique ; RENAUDE Régis ; SAILLARD Patrick ; VIENNET Alain.

Excusés : MÉNÉTRIER Claude procuration à Emilio JUAREZ
PRAOM Christian procuration à Benoît HUFSCHEMITT
JACOB Alexis

Absente jusqu'à 20 h 55 (point 11) : BOBILLIER Christine ;

Mathieu GOGUEL a été désigné secrétaire.

En préambule du Conseil municipal, M. le Maire souhaite faire part de l'interpellation de M. le Député à propos des doutes émis sur la sincérité de certains conseillers quand ils votent. En effet, M. le Député a été questionné par quelques administrés de notre commune sur le mode de vote des élus et la position de notre Conseil municipal.

A l'unanimité, l'ensemble des conseillers réaffirment qu'ils votent, et ont toujours voté en leur âme et conscience et sans être influencés dans leurs choix par quiconque.

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 13 NOVEMBRE 2012

Il est fait remarquer qu'aucune publication n'a été faite dans l'Est Républicain. Il est également regrettable qu'aucun article n'est été fait sur la conférence organisée par le Comité de jumelage.

Le compte-rendu du 13/11/2012 est adopté à l'unanimité.

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposition de modifier l'ordre des points :

Commission administration finances : le point 3. « décisions modificatives budgétaires » est reporter en point 6.

Proposition d'inscrire deux points supplémentaires :

Commission urbanisme : Point 18. Projet de création d'une chambre funéraire

Point 19. Pénalités sur travaux d'assainissement secteur groupe scolaire

Adopté à l'unanimité.

COMMISSION COMMUNICATION – SPORT ET JEUNESSE

1. Dates des manifestations

Mercredi 19 décembre	à 17 h 00	Cinéma : «Kirikou», Espace du Marais,
	à 20 h 00	Cinéma : «Dans la maison» ou « Et les Hommes et les Femmes » Espace du Marais,
Lundi 31 décembre	à 20 h 00	Réveillon de la Saint Sylvestre organisé par l'Amicale des Boulistes, Espace du Marais.
Lundi 7 janvier	à 16 h 30	Don du sang, Espace du Marais.
Samedi 12 janvier	à 12 h	Repas des anciens, Espace du Marais.
Lundi 14 janvier	à 19 h 30 puis à 20 h 00	Accueil des nouveaux saônois, Espace du Marais. Cérémonie des vœux 2013, Espace du Marais.
Mercredi 16 janvier	à 14 h 30	Animation jeunesse « Le froid : quand les hommes et les bêtes affrontent l'or blanc »
	à 17 h 00	Cinéma : «L'étrange Noël de M. Jack», Espace du Marais,
	à 20 h 00	Cinéma : «Skyfall », Espace du Marais,
Mardi 29 janvier	à 20 h 30	Conférence-débat « la fratrie » proposé par Familles Rurales.

COMMISSION ADMINISTRATION FINANCES

2. Provisions pour créances douteuses

La commune de SAONE a émis le 9 novembre 2012 le titre 324 /2012 au nom de l'entreprise DOUGNIER pour un montant de 100 315.60 €.

Ce montant correspond à des pénalités de retard dans le cadre du lot 7 de la construction du plateau sportif.

Or, l'entreprise DOUGNIER est en redressement judiciaire depuis le 20 juillet 2012.

La créance a été déclarée auprès de M^e GUIGON, mandataire judiciaire en date du 15 novembre 2012.

En conséquence le recouvrement de cette créance semble compromis et des provisions seraient à constituer à hauteur de 100 315.60 € dès 2012.

Il est proposé au Conseil municipal :

- de voter une dotation aux provisions pour dépréciation des actifs circulants pour 100 315.60 €
- d'ouvrir les crédits nécessaires à cette opération.

Approuvé à l'unanimité

3. Admission de créances en non-valeur

La trésorerie de Morre Roulans propose la mise en non-valeur de créances pour un montant total de 773.60 € relevées dans l'état présenté aux élus par Patrick SAILLARD.

Ces créances correspondent à des titres des exercices 2008 et 2009 dont les recettes n'ont pu être recouvrées malgré les procédures employées.

Pour régulariser la situation budgétaire, il convient de les admettre en non valeur.

Considérant que M. le trésorier a justifié des diligences réglementaires pour recouvrer ces créances auprès des débiteurs et que ces derniers sont insolvable, le Conseil municipal décide :

- la mise en non-valeur des créances irrécouvrables pour un montant total de 773.60 € sur le Budget Principal.

Approuvé à l'unanimité

4. Budget assainissement : financement

Pour le financement des travaux d'assainissement, un appel d'offre pour un emprunt de 300 000 € a été fait auprès de l'ensemble des organismes bancaires locaux.

Les travaux financés par cet emprunt sont :

- Travaux d'assainissement 2012 : continuité des travaux sur le réseau d'assainissement rue de la Fontaine, rue des Grands Vergers, rue Francis Bouton et secteur du groupe scolaire,
- Prévision des travaux d'assainissement 2013 : mise en séparatif rue des Cras et rue du Chardonnet.

Trois banques ont présenté une offre. Il est proposé de retenir la meilleure offre proposé par le Crédit Agricole.

Montant :	300 000 €
Taux fixe :	4.05 %
Durée :	180 mois soit 15 ans
Frais	0.20 %
Périodicité	trimestrielle

Patrick SAILLARD ne prend pas part au vote.

Approuvé à l'unanimité

5. Régularisation d'échanges de terrains

Patrice DI BENEDETTO expose qu'un échange de terrains est proposé entre propriétaires riverains de la rue des Marais. A ce titre le propriétaire de la parcelle AK 22 échange avec la commune une surface de valeur équivalente ce qui permet un alignement de la chaussée et des trottoirs.

Le Conseil municipal :

- décide de procéder à l'échange des terrains proposé avec le propriétaire de la parcelle AK 22.
- dit que cet échange qui représente pour la commune 14 m² contre 34 m² pour le propriétaire est consenti à titre gratuit,
- décide, pour ce faire, de prononcer le déclassement des parcelles communales concernées du domaine public,
- autorise M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à la régularisation de cet échange.

Approuvé à l'unanimité.

6. Décisions modificatives budgétaires

Il est proposé une D.M.B. afin d'ouvrir des crédits au budget principal :

- Ouverture de crédits pour constatation de non-valeur et de provisions.

BUDGET PRINCIPAL		Dépenses		Recettes	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Fonctionnement					
D 6541	Créances admises en non-valeur		800.00 €		
D 022	Dépenses imprévues	800.00 €			
D 6817	Dotations aux provisions dépréciat° des actifs circulants		100 400.00 €		
R 7711	Dédits et pénalités perçus				100 400.00 €
		800.00 €	101 200.00 €	0.00 €	100 400.00 €

Approuvé à l'unanimité.

Il est proposé une D.M.B. afin d'ouvrir des crédits au budget assainissement :

- Ouverture de crédits pour augmentation des recettes d'investissement (emprunt et subventions notifiées) et régularisation des intérêts courus non échus 2012.

BUDGET ASSAINISSEMENT		Dépenses		Recettes	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Investissement					
R131	Subventions d'équipement				34 125.00 €
R1641	Emprunt en euros				100 000.00 €
		0.00 €	0.00 €	0.00 €	134 125.00 €
Fonctionnement					
D627	Frais bancaire		600.00 €		
D66112	I.C.N.E.	15 413.28 €			
		15 413.28 €	600.00 €	0.00 €	0.00 €

Approuvé à l'unanimité.

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

7. Location minibus : suppression

Sur avis de la commission, il est proposé de supprimer la mise à disposition du minibus aux associations.

La commune ne peut légalement se substituer aux loueurs professionnels. De plus ce véhicule utilisé pour le transport des enfants du périscolaire est indispensable à ce service. Ce véhicule qui comptabilise plus de 200 000 km ne peut plus circuler sur de longue distance sans risque de panne.

Mathieu GOGUEL déplore que le prêt du véhicule aux associations soit abandonné.

Approuvé à la majorité : 14 voix pour, 1 voix contre (Mathieu GOGUEL).

8. Repas des anciens : information

235 personnes se sont inscrites au repas prévu le 12 janvier 2013. Dominique PEYRARD remercie les élus et les membres du C.C.A.S. pour leur aide. La salle sera installée à partir de 17 h le vendredi 11 janvier.

84 colis seront distribués aux personnes ne pouvant se déplacer ce jour-là.

9. Accueil de loisirs : bilan des animations

Dominique PEYRARD présente les animations auxquelles ont pu participer les enfants depuis la rentrée de septembre :

- « Lire et faire lire » animée par des personnes retraitées,
- Animations proposées par de la médiathèque l'Outo,
- Intervention d'un sculpteur,
- Sortie théâtre à Besançon,
- Plantation d'une quarantaine d'arbres avec les chasseurs,
- Animation sur le compostage présenté par le S.Y.B.E.R.T. (dans le cadre de la formation pour les agents),
- Sortie à Besançon pour la réalisation de sculptures à partir d'objets de récupération,
- Décorations pour le repas des anciens et la maison de retraite,
- Réalisation d'épouvantails.

Dominique PEYRARD remercie toute l'équipe du service périscolaire pour son dynamisme auprès des enfants de plus en plus nombreux et les agents des services techniques pour leur soutien logistique.

Il est à regretter que des dégradations volontaires aient été commises sur les réalisations des enfants dans le jardin de l'Outo.

COMMISSION PATRIMOINE – ENVIRONNEMENT

10. Travaux plateau sportif : information

Les fenêtres du logement sont posées ainsi que l'isolation intérieure de la chaufferie bois.

L'aménagement extérieur a débuté par la pose des trottoirs vers les parties techniques.

Sur le gymnase le travail sur le réseau de chaleur, la finition des chapes, de l'électricité et la pose de plaques de plâtre se poursuivent.

Dès janvier, la pose des carrelages pourra commencer.

Suite à la liquidation du marché « lot 7 – menuiseries extérieures et fermetures », un nouveau marché en deux lots séparés a été lancé : Lot 20 – Murs rideaux et Lot 21 – Achèvement d'ouvertures en aluminium.

Le résultat de la première consultation n'ayant pas donné satisfaction, le marché a été déclaré infructueux. Un nouvel appel d'offre par procédure M.A.P.A. a été lancé.

Après négociation, les deux marchés vont être notifiés à l'entreprise SODEX OBLIGER.

11. Travaux groupe scolaire : information

Une visite du chantier est proposée aux élus et aux enseignants ce mercredi 19 décembre à 10 h 00.

Les travaux d'aménagement extérieur sont en cours de réalisation, avec la pose du grillage sur l'arrière du bâtiment.

Actuellement se poursuivent la pose de plaques de plâtre, l'électricité, la toiture du hall d'entrée, la pose des gaines techniques. Le mobilier et le tableau ont été installés dans la classe témoin.

12. Subvention A.C.C.A.

La municipalité propose d'accorder une subvention de 1 200 € à l'Association Communale de Chasse Agrée de Saône en compensation d'une aide que les élus souhaitaient apporter à la réalisation de l'abri de chasse installé au Bois Blanc, qui restera accessible aux promeneurs.

Le Conseil municipal :

- Décide de verser une subvention exceptionnelle à l'A.C.C.A. de 1 200 €.
- Dit que les crédits seront ouverts au budget 2013 au compte 6574

Approuvé à l'unanimité.

Les élus remercient l'association qui entretient les tranchées dans les forêts communales et s'investit auprès des enfants de l'accueil de loisirs.

13. Forêt : informations

Une vente aux enchères pour 8 stères aura lieu le 19 janvier 2013 à 19 h.

Les affouages seront rapidement distribués après réalisation de la dernière coupe de bois.

14. Forêt : coupes de bois 2013

Philippe LANTUEJOL présente le tableau d'assiette, la dévolution et la destination des coupes de bois et des produits proposés par l'O.N.F. pour la campagne 2013-2014 conformément au programme des coupes de l'aménagement forestier :

VENTE AUX ADJUDICATIONS GENERALES

- coupes de résineux : en bloc et sur pied : parcelles 7 – 10 – 11 – 12
- coupes de feuillues : en futaie affouagère : parcelles 22 – 35 – 39 – 41

VENTE DE GRE A GRE

- chablis : en bloc et sur pied

Vente de gré à gré sous forme d'accord cadre ou par intégration dans un contrat d'approvisionnement existant ;

DELIVRANCE A LA COMMUNE POUR L'AFFOUAGES

Pour leurs besoins propres, après établissement d'un rôle d'affouage et moyennant une taxe d'affouage,

Mode de mise à disposition : sur pied

Parcelles 22 – 35 – 39 – 41

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

- approuve l'état d'assiette des coupes 2013-2014 proposé par l'O.N.F. dans sa totalité,
- accepte la dévolution et la destination des coupes et des produits de coupes proposés par l'O.N.F.,
- autorise M. le Maire à signer tout document afférent à ces coupes de bois.

Approuvé à l'unanimité.

COMMISSION URBANISME

15. Etat des demandes d'urbanisme – commission du 10 décembre 2012

N° de dossier	Date de dépôt	Déclarant		Objet de la demande	Décision municipale
		Identification	Adresse		
DP DEPOT					
DP02553212C0067	06/11/2012	Distribution Casino France	1 esplanade de France 42008 Saint-Etienne cedex 2	Réfection étanchéité et toiture suite dommage occasionné par la grêle	Passé en décision
DP02553212C0068	23/11/2012	FAYON Olivier	12 rue Pergaud	Création d'un appentis accolé à la façade existante	
DP02553212C0069	05/12/2012	RIFFIOD Elisabeth	24 grande Rue	Remplacement fenêtres par PVC blanc + isolation thermique extérieure	
DP DECISION					
DP02553212C0061	19/10/2012	RICHARD Louis	9 rue de la Croix de Mission 25660 Saône	Remplacement d'une partie de toiture fibro-ciment par des bacs acier	Tacite
DP02553212C0062	19/10/2012	RIGOULOT-DOUTAZ Marie-Jeanne	10 rue du hameau 25660 Saône	Mise en place d'un portail électrique et remplacement d'une clôture bois par du grillage rigide	Tacite
DP02553212C0063	25/10/2012	PETOT Thierry	3 rue du Colombier 25660 Saône	Ravalement de façade	Tacite
DP02553212C0064	27/10/2012	MANDRILLON Jacky	4 rue Chopin 25660 Saône	2 panneaux solaires	Tacite
DP02553212C0065	02/11/2012	GIGON-TRIPOGNEY Marie-Claire	6 rue Francis Bouton 25660 Saône	Abri bois semi enterré adossé à l'habitation	Tacite
DP02553212C0049(1)	02/11/2012	SEGARD Jérôme	7 rue de la Corvée 25660 Saône	Création d'une piscine + agrandissement de terrasse – Complétude	Tacite
DP02553212C0066	02/11/2012	FUMEY Daniel	15 rue du Fourney 25660 Saône	Remplacement bardage bois et crépi par bardage	Tacite
DP02553212C0067	06/11/2012	Distribution Casino France	1 esplanade de France 42008 Saint-Etienne cedex 2	Réfection étanchéité et toiture suite dommage occasionné par la grêle	Accordé (sous réserve des commissions : sécurité et accessibilité)
DP02553212C0059	05/10/2012	BARTHELEMY Claude	4 rue du hameau 25660 Saône	Suite à grêle : changement toiture shingle par tuiles + bardage une face	Tacite
DP02553212C0060	05/10/2012	TRAVOSTINO Claude	2 rue du hameau 25660 Saône	Suite à grêle : changement toiture shingle par tuiles	Tacite
PC DEPOT					
PC02553212C0022	01/11/2012	GENCE David et Aurélie Maisons Vincent	Lieudit voye du chemin 25660 Saône	Construction d'une maison individuelle	
PC02553212C0023	10/11/2012	SCI ORC	28 avenue de la Gare 25660 Saône	Réhabilitation d'une habitation pour créer 6 logements + construction neuve regroupant un local commercial et des garages attribués aux logements créés	
PC DECISION					
PC02553212C0017 (1)	28/07/2012	SCHMITT Pascal	13 Grande Rue 25660 Saône	Création d'un garage, d'une piscine et d'un abri	Refusé
PC02553212C0019	03/08/2012	SCI EPHELIDIA	7 rue du Pied de Roche 25660 Saône	ERP 5ième catégorie + AT	Refusé
PC MODIF/COM					
COMPLEMENT	28/11/2012	CARRE EST	La cité de l'habitat Route de Thann 68460 LUTTERBACH	Réalisation de 5 villas regroupant chacune 4 logements en duplex R+1 et de box indépendants groupés	

AT DEPOT					
AT02553212C0004	06/11/2012	Distribution Casino France	1 esplanade de France 42008 Saint-Etienne cedex 2	Réfection étanchéité et toiture suite dommage occasionné par la grêle	
AT DECISION					
AT02553212C0003	03/08/2012	SCI EPHELIDIA	7 rue du Pied de Roche 25660 Saône	ERP 5ième catégorie + AT	Sécurité : RAS Accessibilité : Avis défavorable Refusé
Cua DECISION					
CUa02553212C0034	23/10/2012	Jean-Charles BOCQUENET, notaire	28 grande Rue 25660 Saône	Simple information	
CUa02553212C0035	10/11/2012	Me Olivier ZEDET, notaire	2 rue du Chardonnet 25660 Saône	Simple information	
CUa02553212C0036	21/11/2012	RACLE ET COLIN M. Philippe BELLARD	13 rue due Hameau 25660 Saône	simple information	
CUa02553212C0037	22/11/2012	Me Olivier ZEDET, notaire	13 rue de l'Industrie 25660 Saône	simple information	
CUa02553212C0038	27/11/2012	RACLE ET COLINM. Philippe BELLARD	5 rue de la Fontaine 25660 Saône	simple information	
Cub DECISION					
CUb02553212C0039	29/11/2012	LABBACI Alexis	2 rue des Planchettes 25660 Saône	Projet création 2 parcelles avec accès commun sur zone NC	
DIA					
DIA201226	16/10/2012	Me PASQUIER	Lieudit "la confrérie" 25660 Saône	M. Gros / Syndicat du marais	
DIA201227	02/10/2012	Mes CREUSY DUROY MENIER LEPARLIER CARTIER	lieudit "au Moulin de saône" 25660 Saône	Familles Marmet / Pagnier et Thomas Bugnet et Véronique Viprey	
DIA201228	25/10/2012	KLEBERT et BOCQUENET	28 Grande Rue 25660 Saône	Vente CD INVEST / VIENNET Annie	
DIA201229	26/10/2012	KLEBERT et BOCQUENET	28 Grande Rue 25660 Saône	Vente CD INVEST / SCI FRISONS	
DIA201230	13/11/2012	KLEBERT et BOCQUENET	28 Grande Rue 25660 Saône	Vente CD INVEST / CUCHE Emmanuel	
DIA201231	13/11/2012	PASQUIER BOICHARD VIENNET	6 rue Charles BONNEFOY 25660 Saône	vente Consorts CHARTIER / DUBOIS Eric	
DIA201232	24/11/2012	Romain FEUVRIER	1 rue des Hurlevents 25660 Saône	Vente : Holding MIRE / ROY Chantal	
DIA201233	24/11/2012	Romain FEUVRIER	1 rue des Hurlevents 25660 Saône	Vente Holding MIRE / GENGE David	
DIA201234	24/11/2012	Romain FEUVRIER	1 rue des Hurlevents 25660 Saône	Vente : Holding MIRE / BOUVET Sophie	
DIA201235	29/11/2012	Me MARCONOT	11 rue Jean-Philippe Rameau 25660 Saône	vente : MARADAN + LECLERC A +LECLERC S / LEONARD + BOVE	
DIA201236	01/12/2012	KLEBERT et BOCQUENET	28 grande rue 25660 Saône	vente CD INVEST / VIENNET Annie	

16. Règlement Local de Publicité : nouvelle délibération

En raison d'un avis défavorable de M. le Préfet sur la délibération du 11 septembre dernier, concernant la prescription du R.L.P. et considérant qu'il n'y a pas lieu de procéder à une modification du P.O.S. pour intégrer les règles de l'article L-111.1.4 par rapport au R.L.P., Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que pour satisfaire à la demande des services de l'Etat, il est nécessaire de relancer la procédure d'élaboration d'un R.L.P. .

Approuvé à l'unanimité.

Cette décision annule et remplace la délibération N° 2012-09-13 du 11 septembre 2012.

17. Lotissement Messarde : transfert dans le domaine public

A la demande du lotisseur et après visite sur le terrain, rien ne s'oppose au transfert dans le domaine public des permis groupés de la Messarde. Les parcelles AH 277, AH 296, AH 297 et AH 306 sont concernées par cette rétrocession pour une superficie 1 868 m².

Conformément à la convention de transfert qui avait été signée, l'éclairage, la voirie, la signalisation, les réseaux sont conformes et le lotisseur s'est engagé pour un ré-engazonnement au printemps de tous les espaces verts.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- prononce le transfert dans le domaine public de la commune des équipements suivants des permis groupés « la Messarde » conformément à l'article 1 de la convention de transfert,
- la remise gratuite de ces équipements à la commune sera régularisée par un acte authentique conclu devant notaire, dont les frais sont à la charge de la Société Maisons Contoz,
- dit que dès l'accomplissement de cette formalité, la commune assumera la propriété, la gestion et l'entretien des ouvrages concernés,
- autorise M. le Maire à engager les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ce transfert,

Approuvé à l'unanimité.

18. Projet de création d'une chambre funéraire

Suite à la demande de création d'une chambre funéraire sur le territoire de la commune de Saône, déposée le 26/09/2012,

Vu la demande de M. le Préfet en date du 4 décembre 2012, au Conseil municipal de Saône de se prononcer sur cette implantation dans un délai de deux mois,

Le Conseil municipal donne un avis favorable à l'implantation d'une chambre funéraire sur le territoire de la commune.

Approuvé à l'unanimité.

19. Pénalités sur travaux d'assainissement secteur groupe scolaire

Après vérification, les pénalités sur les travaux d'assainissement ne seront pas appliquées par M. le Percepteur, les dates d'exécution et de réception étant conformes aux délais de réalisation prescrits dans le marché.

Points divers

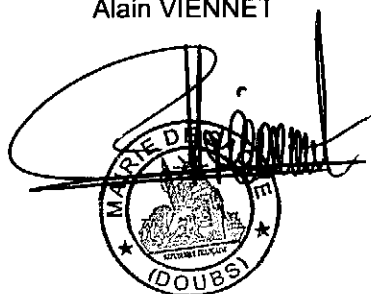
- De nombreux courriers et appels de remerciements sur la qualité du service rendu en matière de déneigement ont été reçus en mairie, nos félicitations seront adressés aux agents techniques.
- La Base de défense de Besançon (ancien 7ème bataillon du train) renouvelle son partenariat avec la commune et son engagement aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre à Saône. Une convention reprenant la nouvelle appellation sera prochainement signée. La Base de défense de Besançon sera accueillie à Saône courant 2013 pour la réalisation d'une manœuvre et la visite du marais.
- Un repas des élus et agents communaux sera organisé en janvier 2013.

Dates à retenir

- | | | |
|------------------------------|------------------|--|
| • Visite du groupe scolaire | 19 décembre 2012 | à 10 h 00 (élus et enseignants) |
| • Cérémonie des vœux | 14 janvier 2013 | à 19 h 30 accueil des nouveaux saônois.
à 20 h 00 présentation des vœux aux saônois, aux associations et aux acteurs économiques. |
| • Prochain Conseil municipal | 30 janvier 2013 | à 20 h 00. |

La séance est levée à 21 h 35.

Le Maire,
Alain VIENNET



Le rapporteur,
Mathieu GOGUEL

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Mathieu Goguel', written over a set of horizontal lines.